



DISTRICT HAUTE-GARONNE
de FOOTBALL

Saint Jean, le 28 septembre 2020

Le Président

à

Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne
Préfet de la Région Occitanie

Monsieur le Préfet,

Nous avons pris bonne note de votre Arrêté daté de ce 25 septembre afin de faire face à l'épidémie de Covid 19 ; Arrêté que nous avons largement diffusé à nos clubs dès sa parution.

Les conditions météorologiques de ce dernier weekend conjuguées avec les instructions de cet Arrêté me conduisent à attirer tout particulièrement votre attention sur l'interdiction d'ouverture et d'utilisation des vestiaires dans les établissements sportifs de type PA.

En effet, les importantes précipitations et la forte baisse des températures observées sur notre département, notamment samedi 28 septembre en soirée, ont mis en évidence une situation très compliquée, voire incompréhensible, consistant à interdire abris et douches chaudes à des pratiquants frigorifiés, ruisselants de pluie mêlée à leur sueur. J'ajoute, que c'est souvent dans cet état qu'ils ont rejoint leur domicile, et au surplus, en étant confinés dans des véhicules où l'habitacle est forcément restreint !...

De très nombreux clubs me font part aujourd'hui de leur colère face à cette situation qui ne va probablement pas s'améliorer avec le temps hivernal qui s'annonce... d'autant que le rythme des compétitions va s'intensifier avec le début, dès le weekend prochain, des compétitions de jeunes et les plateaux des plus petits.

Dans ces conditions, il me paraît **urgent de prendre des dispositions** pour corriger les difficultés qui précèdent sans baisser la garde face à l'épidémie.

Si vous en convenez, je suis à votre disposition pour que nous nous concertions très rapidement sur ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueux et bien dévoués sentiments sportifs.

Maurice DESSENS,
Président du district
Haute-Garonne de football

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906